



N° 2022/027/INF/USYCAA/BEU

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 10 **DU SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022**

SUSPENSION DE LA GRÈVE DE L'USYCAA

Considérant l'implication personnelle de son Excellence Monsieur Patrick Achi, Premier Ministre, sur instruction de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire, qui a fait la promesse ferme de porter les préoccupations des Contrôleurs Aériens au niveau qui convient,

Considérant la séance de négociation entre le Secrétaire Général Exécutif de l'USYCAA, le Ministre des Transports du Sénégal et Monsieur le Directeur Général de l'ASECNA, et les conclusions qui en ont résulté, ainsi que l'engagement de certaines autorités des différents pays membres de l'ASECNA.

Considérant l'ampleur de l'impact du mouvement de grève en cours sur l'économie de nos Etats et les activités des usagers de l'air désorientés par des communiqués trompeurs,

Vu le niveau de responsabilité qui a toujours caractérisé le corps des contrôleurs de la circulation aérienne,

Le Bureau Exécutif (BEU) de l'Union des Syndicats des Contrôleurs Aériens de l'ASECNA (USYCAA)

Salue La mobilisation historique des Contrôleurs Aériens dans tous les centres de contrôle de l'ASECNA pour la défense de leurs intérêts et la réhabilitation du prestige et de la noblesse de leur métier.

DECIDE :

- Le préavis de grève réactivé le 20 Septembre 2022 est suspendu pour une durée de dix (10) jours à compter de ce jour Samedi 24 Septembre 2022.
- Les services de la circulation aérienne seront fournis dans tous les espaces aériens et aéroports gérés par l'ASECNA à compter de ce jour Samedi 24 Septembre 2022 à 12H00 TU.

Cette nouvelle suspension est consentie par les contrôleurs aériens de l'ASECNA pour donner une fois de plus une chance au dialogue en vue de la satisfaction de leur plateforme revendicative en huit (8) points.



Ont signé

